Conservatoire d'espaces naturels Franche-Comté

HAUTE-SAÔNE

SAINT-BARTHÉLEMY • MONTESSAUX

LA TOURBIÈRE du Sennepey

un programme d'actions pour la préserver

Communes : Saint-Barthélemy et Montessaux
Surface : 10, 5 ha
Altitude : 330 m

Le site est d'accès difficile. Il se situe derrière le hameau des Monthaureux.

La discrète tourbière du Sennepey abrite encore des richesses insoupçonnées, un véritable trésor souvent méconnu des habitants ! Réservoir de biodiversité, elle joue également un rôle important dans la régulation et la filtration des eaux.

Depuis une dizaine d'années, le Conservatoire d'espaces naturels de Franche-Comté mène des actions de gestion visant à préserver ce site qui est intégré au site Natura 2000 du Plateau des Mille Etangs, dont l'animateur est le Parc naturel régional des Ballons des Vosges

Pourquoi intervenir ?

SPHAIGNES : c'est en partie grâce à ces mousses, qui peuvent stocker jusqu'à 30 fois leur poids en eau, que la tourbière joue un rôle de régulation des eaux.

Une tourbière aux multiples fonctions...

Milieux contraignants et sensibles, les tourbières ont longtemps été considérées comme inutiles. Elles assurent pourtant une multitude de fonctions :

- Elles concourent à la **RÉGULATION DES EAUX** en jouant le rôle d'éponge (en stockant l'eau en période de crue et en la restituant en période de basses eaux).
- Elles assurent un **RÔLE DE FILTRATION ET D'ÉPURATION** de l'eau.
- Elles stockent le carbone et participent de ce fait à la **LUTTE CONTRE LE RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE**.
- Elles **HÉBERGENT UNE FAUNE ET UNE FLORE RARES ET MENACÉES**.
- Elles offrent des **PAYSAGES REMARQUABLES**.
- Elles représentent de véritables **ARCHIVES SCIENTIFIQUES SUR L'HISTOIRE** de l'Homme et des climats, grâce aux sédiments et pollens emprisonnés dans les strates de tourbe.

Au printemps, la métamorphose des larves de libellules en adultes est un spectacle extraordinaire : l'enveloppe de la larve (en orange ci-dessus) se fend dans le dos et l'insecte adulte sort et se déplie. Il fera sécher ses ailes et se colorera petit à petit.

Une nature exceptionnelle

Les tourbières abritent une flore et une faune adaptées aux conditions très contraignantes du milieu (températures basses, acidité, pauvreté en éléments nutritifs, saturation en eau et pauvreté en oxygène empêchant la décomposition complète des matières organiques, etc.).

A Montessaux, la Cornaz Mâchurée est une **zone humide** constituée de saules et de clairières marécageuses 3. Sur Saint-Barthélemy, il s'agit d'une véritable **tourbière**, avec, en son cœur, un sol tremblant qui « flotte » au dessus d'un horizon d'eau libre 1. Des boisements d'aulnes et de bouleaux 2 s'ouvrent également sur un marais très humide, dans un entrelacs complexe de trous d'eau et de buttes de sphaignes.

La tourbière abrite une **flore** exceptionnelle avec notamment de petites plantes « carnivores », comme les utriculaires 6 et les rossolis (ou droseras) 5, qui y abondent. En fin d'été, fleurit aussi la gentiane des marais 11, une espèce protégée en région et très rare en Haute-Saône. Quant au discret rhynchospore brun 9, c'est une espèce typique des tourbières du pourtour vosgien, absente des tourbières jurassiennes.

Le peuplement de **libellules** sur ce site est remarquable. Des espèces typiques des tourbières comme les cordulies à taches jaunes 10 ou arctique 4 cohabitent avec d'autres espèces plus généralistes.

Tout un cortège de **papillons** fréquente également le site. On peut ainsi facilement observer deux papillons très semblables : le nacré de la canneberge 7, en danger, et le petit collier argenté 8, un peu moins menacé.

Ces deux plantes carnivores ont besoin de compenser le manque d'azote de la tourbière. Ainsi, la drosera intermédiaire 5 attrape les insectes avec ses poils collants tandis que l'utriculaire jaune pâle 6 aspire ses proies avec des feuilles en forme de petites vessies.

Ces papillons « jumeaux » du groupe des nacrés, tous deux présents sur le site, ne sont pas évidents à différencier. Le nacré de la canneberge 7 a la particularité de pondre uniquement ses œufs sur la canneberge. Le petit collier argenté 8 se distingue par sa grande tache nacrée au milieu de l'aile postérieure avec un point noir à proximité.

337 espèces de champignons ont été inventoriées sur la tourbière. Certaines sont considérées menacées d'extinction en Franche-Comté.

Une tourbière perturbée

Une décharge sur la tourbière

Une décharge communale a été créée en 1967 au nord de la tourbière et en partie sur celle-ci. Elle a été utilisée successivement pour les ordures ménagères d'une quinzaine de communes de 1967 à 1984, et pour d'autres déchets de 1984 à 1999. Elle a fermé définitivement en 1999. Cette décharge présente un facteur de risques important de pollution de la tourbière et est colonisée par plusieurs espèces invasives (renouée du Japon, solidage du Canada...). Le site a été réhabilité en 2009 (voir page suivante).

L'exploitation ancienne de la tourbe

Comme la plupart des tourbières franc-comtoises, celle du Sennepey a subi une extraction artisanale de tourbe, très certainement à des fins de chauffage domestique, entre le 18e et le début du 20e siècle. Cette exploitation a fortement perturbé le fonctionnement hydrologique du site, même si elle a également créé des gouilles intéressantes pour la biodiversité.

Une décharge communale était installée de 1967 à 1999 à proximité et sur une partie de la tourbière du Sennepey

Des actions pour la préservation du site

Les sites naturels sur lesquels intervient le Conservatoire d'espaces naturels font l'objet d'un plan de gestion. Elaboré à partir de connaissances scientifiques et naturalistes, il détermine pour une durée de cinq ou dix ans les opérations à mettre en œuvre (travaux de restauration et d'entretien, concertation, sensibilisation…) pour préserver le site. C'est à cette occasion que des partenariats sont engagés avec les acteurs locaux.

Ainsi, en ce qui concerne la tourbière du Sennepey et la Cornaz Machurée, sur la base du bilan du premier plan de gestion rédigé en 2007, les objectifs définis pour la période 2015-2024 sont les suivants :

1. Maintenir l'intégrité fonctionnelle et la richesse écologique de la tourbière du Sennepey.
2. Maintenir, voire améliorer, la richesse écologique de la zone humide de la Cornaz Mâchurée et préserver une zone tampon en périphérie de la tourbière.
3. Sensibiliser et impliquer la population et les différents acteurs locaux dans la conservation du site.
4. Suivre le site, approfondir les connaissances et évaluer les résultats de la gestion mise en œuvre.

Maintenir la richesse écologique du site et le fonctionnement de la tourbière et de la zone humide

Préserver un équilibre sur la tourbière ➲ action 1

• Un équilibre entre tremblants et zones érodées

Un équilibre sera recherché entre d'un côté, favoriser le dynamisme naturel du tremblant et d'un autre côté, conserver certaines zones où la tourbe est érodée (qui abritent plusieurs espèces patrimoniales très rares).

• Surveiller les sources de pollution

La tourbière du Sennepey occupe une position vulnérable à la contamination par des toxiques ou à l'eutrophisation, du fait de l'existence de l'ancienne décharge, du lotissement à proximité et de la présence d'activités agricoles en amont. Des suivis réguliers de qualité des eaux permettront d'être vigilants quant à cette pollution et de proposer des mesures adaptées si nécessaire.

• Limiter autant que possible les piétinements

Les sphaignes présentes sur la tourbière (zones de tremblants) sont très sensibles au piétinement. Ces zones feront l'objet d'une attention accrue lors notamment des opérations de gestion.

Les agriculteurs au service du site

• Du pâturage sur la Cornaz Mâchurée ➲ action 2

Sur la zone humide de la Cornaz Mâchurée, l'enfrichement a beaucoup progressé ces dernières décennies. Cela entraine une diminution de la diversité des habitats et une banalisation de la faune et de la flore. Ainsi, un retour d'une activité de pâturage est en bonne voie pour enrayer cette fermeture du milieu. Des travaux préalables seront nécessaires : bucheronnage, pose de clôtures… Un cahier des charges précisant les conditions de pâturage (calendrier, seuils chargements souhaités…) sera établi.

• Exploitation de la zone située sur l'ancienne décharge ➲ action 3

Afin de limiter au maximum les risques de pollution de la zone humide par la décharge, des opérations ont été réalisées en 2008 et 2009 par la Communauté de communes de la Haute-vallée de l'Ognon avec une assistance du Conservatoire : enlèvement de déchets et confinement de la décharge par une couverture argileuse imperméable.

Aujourd'hui cette zone, très appréciée par les papillons pour butiner, est en voie de colonisation rapide par les saules, ronces et genêts. Une gestion agricole par une fauche encadrée avec un cahier des charges sera privilégiée et permettrait de garder l'intérêt pour les insectes tout en limitant les espèces végétales invasives.

Privilégier la non-intervention sur les habitats forestiers ➲ action 4

Le vieillissement naturel des boisements, dont l'intérêt pour la biodiversité est démontré, sera recherché sur les zones forestières concernées par les baux emphytéotiques.

On considère que la moitié de la surface des tourbières présentes en France en 1945 n'est plus fonctionnelle, c'est-à-dire qu'elle n'accumule plus de tourbe. La Franche-Comté, l'une des régions françaises les plus riches en tourbières, a donc un rôle essentiel à jouer pour le maintien de ces milieux rares et menacés.

ACTIONS À VENIR

1. *Préservation d'un équilibre sur la tourbière et atteintes à éviter*
2. *Pâturage sur la Cornaz Mâchurée et travaux préalables à sa mise en place*
3. *Exploitation agricole de la zone située sur l'ancienne décharge*
4. *Naturalité privilégiée en forêt*
5. *Animation foncière pour élargir la démarche*

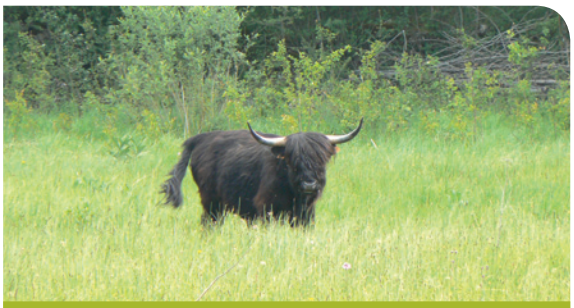

La mise en place d'un pâturage, probablement par des Highlands Cattle, permettra d'entretenir la zone humide de la Cornaz Mâchurée pour éviter qu'elle ne se referme. Ces petites vaches écossaises s'adaptent bien aux terrains difficiles.

Travaux de confinement de l'ancienne décharge en 2009

La maîtrise foncière ou d'usage ➲ action 5

Jusqu'en 2008, le site était essentiellement composé de parcelles privées. Suite à un travail important d'animation foncière par le Conservatoire d'espaces naturels, le site est aujourd'hui propriété des communes de Saint-Barthélemy et Montessaux. Un bail emphytéotique de 99 ans confiant la gestion au Conservatoire a été signé en 2012 avec les deux communes.

Une zone tourbeuse a été « découverte » récemment en amont de la Cornaz Mâchurée sur Montessaux. Il sera intéressant d'élargir la démarche de protection à cette zone. Une animation foncière (proposition d'acquisition, location ou convention) sera recherchée sur les parcelles de cette zone.

Sensibiliser et impliquer la population locale

La sensibilisation de la population locale est primordiale pour la préservation de sites naturels. Ainsi, des réunions d'information à destination des élus et des acteurs locaux mais aussi des habitants de la commune sont organisées.
Le site, d'accès difficile, se prête très mal à l'organisation de visites ou d'animations. D'autres supports de sensibilisation ou d'information seront donc privilégiés : articles dans les bulletins communaux, publications papier ou sur internet…

Suivre la tourbière, approfondir les connaissances et évaluer les résultats de la gestion mise en œuvre

Le fonctionnement hydrologique du site est complexe. C'est pourquoi des investigations et des études seront menées, cette connaissance étant primordiale pour la bonne conservation du site. D'autre part, des suivis de certaines espèces de plantes et d'insectes ainsi que de l'évolution des milieux sont mis en place afin d'évaluer la pertinence et l'efficacité des actions de gestion mises en œuvre.

Signature du bail emphytéotique avec les communes

Des études hydrologiques mais aussi des suivis de la faune, de la flore et des milieux sont réalisés afin d'évaluer les actions de gestion mises en place.

Que pouvez-vous faire pour favoriser la réussite de ces actions ?

- Apporter votre point de vue, par exemple lors des réunions de concertation.
- Participer aux actions de gestion ou de suivis.
- Signaler au Conservatoire d'espaces naturels de Franche-Comté toute observation liée aux espèces mentionnées dans ce document.
- Signaler tout problème, toute difficulté susceptible de nuire au projet.
- Site naturel fragile, la tourbière est le lieu de vie d'espèces de faune et de flore très rares, dont certaines sont en danger et protégées par la loi. S'abstenir de tout prélèvement.
- Respecter la propriété privée.
- Si vous êtes propriétaire de parcelles et que vous souhaitez favoriser ce projet, contactez-nous !

Ce document est une synthèse du plan de gestion 2015-2024 de la Tourbière du Sennepey et de la zone humide de la Cornaz Mâchurée. N'hésitez pas à en faire la demande si vous souhaitez davantage d'informations.

Contacts :

Luc Bettinelli • Chargé d'études
luc.bettinelli@cen-franchecomte.org
Tél. 03 81 53 04 20
Conservatoire d'espaces naturels de Franche-Comté
Maison de l'environnement de Franche-Comté
7 rue voirin • 25000 Besançon
www.cen-franchecomte.org •

Conservatoire d'espaces naturels Franche-Comté

Le **Conservatoire d'espaces naturels de Franche-Comté** met en œuvre depuis plus de vingt ans une politique de préservation de la biodiversité régionale. Il intervient ainsi sur un réseau de sites naturels autour de quatre missions principales : connaître, protéger, gérer, valoriser. S'impliquant dans l'animation territoriale, il accompagne également les politiques publiques en faveur de la biodiversité.

L'ensemble des Conservatoires d'espaces naturels sont des associations à but non lucratif, regroupées au sein de la Fédération des conservatoires d'espaces naturels.
Aujourd'hui, il existe 29 Conservatoires, dont 21 Conservatoires régionaux, pour plus de 720 salariés et plus de 11 700 adhérents et bénévoles. Ils gèrent 2 900 sites couvrant 147 000 ha.

Pour en savoir plus :
www.cen-franchecomte.org

Réalisation : CEN Franche-Comté • Crédits photos : L. Bettinelli, G. Doucet, M. Mazuy, D. Sugny, S. Moncorgé, S. Gharet • JUILLET 2015 • Impression : Simon Graphic

Avec le soutien financier de :

agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse – établissement public de l'État

Franche-Comté Conseil régional

haute saône Conseil général

En partenariat avec :

La Commune de Saint-Barthélemy

La Commune de Montessaux